

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 56 (1918)  
**Heft:** 44

**Artikel:** "Fumeurs" et "non-fumeurs"  
**Autor:** C.B.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-214234>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 09.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

sous, mais à ceux de la seule *seyte* des Voëtes. Les *Voëtérins* sont les gens des Voëtes, comme les *Mouessérins* sont ceux des Mosses.

Il en va de même pour la Forclaz, dont les villageois se nomment les *Forcins* — ou, pour serrer de plus près la prononciation, les *Forthins*, avec le *th* anglais. — On leur dit aussi, parfois, les *Français*, en souvenir de la défense vaillante de leur village en 1798 contre les soldats lémaniques et français.

Il n'est donc pas exact d'accorder ce nom de *forcin* aux habitants du Sépey ; ceux-ci ont le sobriquet de *Peca-hatz*, parce que, jadis, on ne trouvait de boutique qu'au Sépey et que toute la communauté devait s'approvisionner au chef-lieu et y laisser ses batz.

En somme, les mots *Vouëtérins*, *Forcins*, ne sont pas des sobriquets, mais des mots dérivés de la localité, comme Lausannois, Morgien ou Veveysois.

Il en est de même du terme Ormonens, qui est souvent employé comme un terme de mépris. Cette acceptation-là m'a toujours laissé indifférent et je suis fier d'être un Ormonens pur sang.

Pendant que je tiens la plume, — ou plutôt le crayon, — je rappelle à beaucoup de gens que les Ormonts sont dans le district d'Aigle et non dans le Pays-d'Enhaut — confusion faite à tout instant.

Enfin, la montagnarde des Ormonts se nomme une Ormonenche et celle de la Forclaz, une Forclanche. Cette forme féminine n'est pas usitée pour deux autres régions des Ormonts ; on ne dit pas Mouessérinche et Voëtérinche, mais plutôt — en patois — une Mouessérène et une Voëtérene.

\* \* \*

I vouai éprouva ora dé vo dre n'a dzanlie ein patois d'Ormont-dézo.

« E y ave on coup n'écoula dè sordas per Dzennèvre ; lous carabiniers sautavont et trepavont dessu on pra, manéivant lau carabines.

« Lous tambous rasantplavont ei n'on car dézo on cereisi, por passa lo tein.

« Vaite qu'on âne sé boueta à brâma son « Hihan ! Hihan ! » à tin-ne-veie-gotte ! C'é fassee na mouesique dé toneire !

« On capitaine, qu'ave avoui (ouï) cei tredon, vint verouna utor (autour) dei tambous et lau fa dinse :

« — Atiuta-vei cei bourique que vo bahlye le ton !

« Adon, on Ormouenin qu'eire assebin tambou, a rébrequa to tzaud :

« — Na, mon capitaine, lo bourriquo bat lo rappet por lous officiers ! »

\* \* \*

Tinque z'ein on n'âtra.

« Dein on tzerret de tzemin dé fei que va d'Alhyo ein Ormont-déssu, y ave on coups 'na dama avoué on boubotet galhya grantet.

« Le contrôleur arreve et fa on pertuis à tuis lous bocons dé carton qu'ant nom « belhyet » et que fant paï bien tchier por cé que sant gros. La dama balhye son belhyet.

« — Et cei dè voturon boubo ! que fa l'hommo ?

— E're onco troi dzounou por paï 'na phlyiac, mimamein 'na demi-phlyiac !

« — E'r portant de lis totes grantes tzausses. E porre prau paï la phlyiac intigra !

« — Se la grantiau de lis tzausses li fa aque, i vo dzere tjet lis mimes sant la maitgia asse couertes tjet lis tiulottes dé mon boubo : é mé faudre paï adon fenameint 'na demi-phlyiac !

N'Ormouenent qu'eire assétyate découète la dama récafe à son leizi :

— Dû que l'est dince et que la grantian dé lis tzausses fa aque à l'affère, i vouai vo dre qu'i porré alla gratis su le tzemin dé fei ! »

EUG. M.

**Le miroir.** — Un bon vieux campagnard lit la *Feuille d'avis*, au coin de son feu. Entre une

voisine, au visage peu avenant et dont toute la personne n'a rien, oh rien de commun, avec la Vénus de Milo.

— Bonjou, François, fait-elle, mon té qu'on voit de pouëtes choses dans ces journaux !

— Est-ce qu'y feraient miroir, par hasard ? — W.

### ONNA MISÈRE

**Q**UAND l'è que la Caton à Djabram l'avai einterrà son hommo que l'étai on mècheint corps, soûlon, biberon et ribottiau, et que l'avai fié bin dâi iâdzo sa fenna, eh bin ! quand on asseyive de la consolâ on bocon, ie desâi adî :

— On hommo l'è adî on hommo !

— Vâi mâ ! l'étai on soûlon !

— Fâ rein ! On hommo l'è adî on hommo !

— N'è pas à regretta, on corps que vo fiésai quemet se l'ècosâ de la sâlla !

— M'ein fotô ! on hommo l'è adî on hommo.

... Et mè que mè faut vo redere stosse, ne dis pas : « On hommo, l'è adî on hommo ». Vu vo dere : « Lè truffie, l'è adî lè truffie. »

Et vâ ! lè truffie l'è adî lè truffie. Mâ, quemet po l'hommo à la Caton. L'è on iâdzo qu'on lè z'a pas qu'on sâ cein qu'on perd, et po lè truffie l'è tot parâ : quand on ein a min on repense à temps iô l'ein ètai.

Sé prau que sti an on ein a z'u prau mataîre et bin dâi dzein l'ant ètai bin conteint, que la Caton à Djabram.

La poûra Caton trèsai dau sè truffie, et l'étai tota trista po coïn que n'avai oncora min retrova d'hommo. Plliantâve son fochau dein la terra asse prina que dâi cheindre. On petit coup avoué la titâ de l'uti dessu la móttâ, et on vayâi lè truffie parti decé, delé. Ein ètai dâi mouï et bin balle que l'étant. Dâi mochâ quemet dâi tuître : quatro po on quartéron. La Caton sè ellinuâve, ramassâve sa granna, eimplessâi sè croubelion et sè panâ et fasai :

— Dâi z'affere dinse gros et min d'hommo po m'aidñ à li medzi. On hommo l'è adî on hommo. Quinta misère !

Pô a-te lè que passe on monsu que lâi dit dinse :

— Eh ! mon Dieu ! que de truffie vo trovâ. Plinna la terra. Et dâi pucheinte truffie. Vo dussâ être bin conteinta.

— Bin conteinta ! Pardieu vâ, bin conteinta ! L'è onna misère. Peinsa-vo-vâ : on ein trâove min de petite po lè caïon !

MARC A LOUIS.

**« Fumeurs » et « non-fumeurs ».** — Dans une station principale d'une de nos lignes secondaires, dont les voitures sont ventilées par l'air du temps et chauffées par la bonne humeur des voyageurs, monte une vieille campagnarde dans un compartiment de « non-fumeurs » occupé par des voyageurs du sexe barbu, en train de « torailler » ferme. En présentant son billet à l'employé, la bonne femme demande si c'est bien là (ô naïveté !) le compartiment des non-fumeurs. Réponse affirmative de l'employé ; réponse accompagnée d'un haussement d'épaules semblant dire : « Que voulez-vous que j'y fasse ; ils sont trop ! »

Une minute après, retour du fonctionnaire : « Passez-donc dans le compartiment des fumeurs, madame, il n'y a pas un chat ! » — C. B.

### LA COLÈRE D'AUBAN

**M**ONSIEUR Georges Jaccottet, ravi aux lettres de la Suisse romande dans le plein épanouissement de son talent, laisse, entre autres œuvres, une comédie intitulée *La défense du foyer*, et qui fut jouée avec un plein succès au Théâtre de Lausanne, en 1913. On y voit un avocat lausannois, Jacques Marin, sur le point d'abandonner femme et enfants pour les beaux yeux d'une jeune personne fort romanesque. Dans son désespoir, Hélène,

la femme de l'infidèle, appelle à son aide ses parents à elle, les Auban, petits rentiers vivant à Pully. Ils ne tardent pas à accourir. Nous reproduisons, en l'abrégeant un peu, la scène de leur entrevue avec leur fille.

AUBAN. — Enfin, Angèle, y comprends-tu quelque chose ?

Mme AUBAN. — Pas plus ici que chez nous ou dans le tram, où tu n'as cessé de répéter la même question.

— Je me demande si ta fille n'est pas devenue folle.

— En ce cas tu peux bien dire : « Notre fille ».

— Son mari l'abandonner ? Mais, sacrébleu, Marin est un homme sérieux, un radical bon teint qui a toujours voté avec le gouvernement !

— Qu'est-ce que ça prouve ?

— Un homme fidèle en politique doit l'être aussi en ménage.

— Pardon ! toi, tu as été très fidèle en politique un mouton.

— J'en suis fier.

— Cela ne t'a pas empêché...

— Ça ne compte pas. L'incident auquel tu fais allusion... malgré ta promesse d'oublier... s'est passé à une époque fort troublée. Nous coquettions avec les socialistes.

— Eh cela t'a mis en tête un grain d'anarchie conjugale.

— C'est ça... c'est-à-dire... Enfin c'est de l'histoire ancienne. La ligne droite que j'ai toujours suivie dès lors m'autorise à me montrer rigide et si mon gendre fait des frasques, je lui dirai... je lui dirai...

— Oui, que lui diras-tu ?

— Je n'en sais rien. Ma vieille expérience parlementaire m'inspirera.

— Tu n'as jamais pris la parole au Grand Conseil.

— Non ; mais j'écoutes les grands orateurs ; je buvais leurs paroles. Cela me grisait et, le soir, entre amis...

— Au café !

— Au café, parfaitement, je retrouvais, dans ma mémoire, des périodes entières et j'étais presque éloquent.

— Vous l'êtes tous trop devant une bouteille.

— L'essentiel est que je parle ferme.

— D'ailleurs je ne prévois pas qu'il faille en arriver là. Hélène a perdu la tête pour une vétile, j'en suis sûre.

— Tonnerre ! si elle nous a dérangés pour un enfantillage, je lui dirai son fait.

— Ne la rudoie pas, Auguste.

— Mais, sapristi, j'ai pourtant le droit de mourir en paix de ma retraite. J'étais député, j'ai renoncé à cet honneur.

— On ne t'a pas réélu.

— Oui... c'est-à-dire... enfin c'est la même chose. J'étais président du cercle de Beau-Soleil, j'ai décliné une réélection...

— On t'a fait comprendre qu'il fallait rajeunir les cadres.

— Dis tout de suite qu'on m'a mis à la porte. J'ai déniché un beau parti pour Hélène.

— C'est elle qui l'a trouvé.

— Mais, encore une fois, c'est la même chose. Et j'ai le droit, maintenant, de vivre tranquille, loin des tracas et des embûchements.

— Mais, mon ami, ne t'énerve pas, je t'en supplie. Garde ton calme ou sinon tu prononceras des paroles que tu regretteras demain. Car tu es bon, tu aimes ta fille...

— Je crois bien.

— Alors domine-toi ; ne songe qu'à son bonheur.

— Bien, bien, c'est entendu, je serai calme.

— Voilà Hélène.

HÉLÈNE. — Bonjour maman ; bonjour, papa.

Mme AUBAN. — Ma chérie, qu'est-ce que cette épouvantable nouvelle que tu nous annonces ?

AUBAN. — Sans préparation aucune. J'étais occupé à tailler un rosier magnifique, un Maréchal Nielle unique, quand ta mère m'a tendu ton billet. Ça m'a donné un tel coup que, crac, j'ai taillé la maîtresse branche : six boutons flambrés.

HÉLÈNE. — Je suis désolée, papa, de te coûter six boutons de rose.

AUBAN. — Enfin, explique-nous ce qui t'arrive. Car, enfin, je suis ton père ; j'ai été député en nonante-six et je ne te laisserai pas chicaner ainsi par un Monsieur qui est bon radical sans doute, mais qui n'a pas voulu entrer dans la Loge.